



Bulletin d'étiage (source : eau-poitou-charente.org)

Valeurs mesurées le : 11/06/2020

	Zone alerte		Indicateur	unité	Seuils			Mesures Débit ou niveau	Tendances (sur 7 jours)	Arrêté	Date d'Effet
					Alerte	Alerte Renforcée	Coupure				
Thouet	TTA1	Argenton	Massais	m3/s	0,5		0,24	0,39	0,12	ALERTE	05-juin
	TTA2a	Thouet Amont	Saint Loup Lamairé	m3/s	0,36		0,18	0,75	0,32		
	TTA2c	Thouet Aval	Montreuil-Bellay	m3/s	1,8		0,9	3,47	0,41		
	TTA3	Thouaret	Luzay	m3/s	0,18		0,09	0,22	0,13	ALERTE	05-juin

Pt Nodal SDAGE		Débit
Montreuil-Bellay	m3/s	0,2

Inf'eau : point vigilance

Niveau 1 - Alerte sur le bassin de **l'Argenton** et du **Thouaret** :

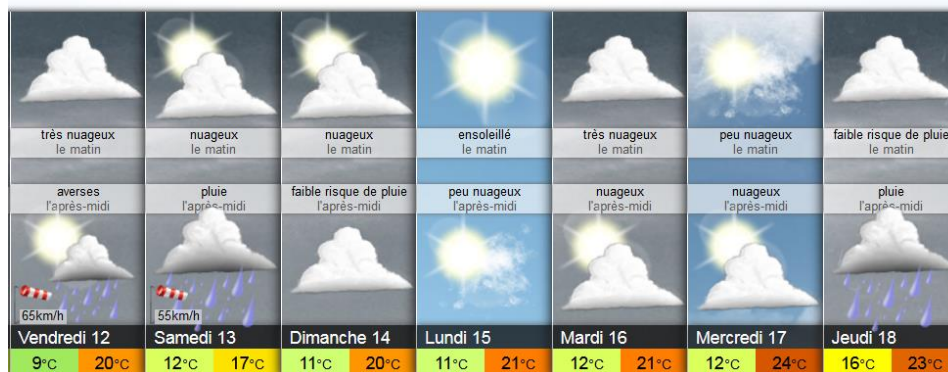
➔ Mise en place de mesures d'autogestion, coordonnée par l'OUGC, avec **arrêt des prélèvements d'irrigation de 12h à 18h** à partir du **05/06/2020, 8h**.

Après une baisse sensible des débits en début de semaine sur l'Argenton et le Thouaret (proche du seuil de coupure), les débits réagissent bien aux précipitations de ces derniers jours, hormis sur l'Argenton où l'augmentation des débits reste timide, toujours en dessous du seuil d'alerte. Le débit du Thouaret a quant à lui dépassé le seuil d'alerte depuis hier. Sur les deux autres bassins, les débits restent aux alentours de la médiane.

Rq. Pour rappel, il est nécessaire que le débit reste 7 jours au-dessus du seuil de restrictions pour que l'arrêté soit abrogé.

Prévisions Météo (source : infoclimat.fr)

Après une période de forte chaleur, sous un flux de Nord-Est marqué, une goutte froide s'est installée sur l'ouest du pays, engendrant la mise en place d'un flux d'ouest traduit par une baisse des températures en cette fin de semaine et des cumuls pluviométriques significatifs localement (jusqu'à 25mm). La semaine prochaine restera sous l'influence du flux d'ouest, apportant des températures qui redeviendront progressivement de saison mais aussi de l'instabilité orageuse marquée à partir de mardi. Des cumuls significatifs seront donc attendus, mais très hétérogènes selon les secteurs.



Le **PAR 2020** a été validé et l'arrêté va prochainement être signé, permettant l'envoi de vos notifications individuelles de volume. En attendant, vous pouvez consulter vos volumes pour cette campagne sur le site de l'OUGC Thouet <https://www.ougcthouet.fr> ou contacter **M. Florian DELAUNAY** au **06 77 98 01 65**.

L'**Arrêté Cadre interdépartemental 2020 (79 et 49)** fixant les règles et les seuils de gestion pour la campagne d'irrigation a été signé, il est actuellement en cours de publication. Nous reviendrons ultérieurement sur les modifications que cela implique au niveau de la nouvelle dénomination des seuils de gestion et de leur évolution au cours de la campagne.

RAPPEL :

Le **calendrier des relevés d'index pour la campagne 2020** est visible sur votre espace sur **le site de l'OUGC** (<https://www.ougcthouet.fr>), rubrique «**Relevés des Points de Prélèvement** ». Les dates écrites en rouge indiquent celles dont le relevé est obligatoire :

Début de campagne : 1^{er} Avril

Début d'été : 30 juin

Début d'été (Thouet Réalimenté) : 15 juin

Fin de Campagne : 31 octobre

Il est rappelé que pendant la période estivale, les relevés doivent être mentionnés **tous les 15 jours** et **toutes les semaines** pour le bassin Thouet réalimenté, selon le calendrier indiqué sur le site.

Pour les volumes hivernaux consommés en été (ex : retenue collinaire), et donc non soumis aux restrictions estivales, il est rappelé qu'il est important de tenir à jour ses relevés durant la campagne via, si possible, le site de l'OUGC ou via la fiche de relevés 2020 (téléchargeable [ici](#)) à nous transmettre à l'issue de votre campagne d'irrigation (**avant le 31 octobre**)



Prochain relevé d'index :

Thouet Réalimenté : 15/06

(Ouverture de la saisie : 13/06)

Autres Bassins : 30/06

(Ouverture de la saisie : 28/06)

